

AGREMENTS INTERVENANTS BENEVOLES EXTERIEURS 2025-2026

Les personnes se présentant à un agrément doivent :

- Avoir été inscrits par la directrice ou le directeur à la date prévue, au moins 48h avant la date choisie : aucune personne non inscrite ne pourra participer à la session d'agrément (site EPS87)

- Se présenter aux horaires et lieux communiqués, avec le coupon de participation signé par le directeur de l'école et la partie de droite complétée par le participant

- Posséder l'équipement nécessaire au passage des tests (maillot et bonnet de bain, vélo, casque, gants pour la patinoire, etc...)

Lieux (bassins)	Dates	Horaires
Aquapolis	Vendredi 05/09/2025	14h-16h
Châlus	Mardi 09/09/2025	14h-16h
St Pardoux	Vendredi 12/09/2025	13h-15h
Aquapolis	Lundi 15/09/2025	14h-16h
Saint Léonard	Jeudi 18/09/2025	14h-16h
La Souterraine	Mardi 23/09/2025	14h-16h
St Yrieix la Perche	Lundi 29/09/2025	14h-16h
Saint Junien	Jeudi 02/10/2025	10h-12h
Aixe sur Vienne	Vendredi 03/10/2025	14h-16h
Aquapolis	Mardi 14/10/2025	14h-16h
Beaublanc	Vendredi 07/11/2025	14h-16h
St Yrieix la Perche	Jeudi 13/11/2025	14h-16h
Beaublanc	Mardi 02/12/2025	14h-16h
Beaublanc	Vendredi 09/01/2026	14h-16h
St Junien	Mardi 13/01/2026	14h-16h
Aquapolis	Jeudi 05/02/2026	14h-16h
Aixe sur Vienne	Jeudi 26/02/2026	14h-16h
Beaublanc	Mardi 17/03/2026	14h-16h
Aquapolis	Mercredi 22/04/2026	10h-12h
Beaublanc	Mardi 12/05/2026	14h-16h
Beaublanc	Vendredi 19/06/2026	14h-16h

